



colibris
83 SAINT-MAXIMIN

CHARTRE RELATIONNELLE ET DE FONCTIONNEMENT

Cette Charte pose des bases pour vivre des relations de qualité entre Membres du Groupe local et avec ses interlocuteurs, et cela au quotidien ainsi que dans les réunions et autres temps partagés.

Elle établit un cadre sécurisant au service de la raison d'être et des missions du Groupe local, ainsi que du développement et du bien-être de chacune et chacun.

Elle facilite l'émergence de la sagesse du Groupe, autrement appelée « intelligence collective ».

SAVOIR ETRE

- Ecoute – respect – partage – communication

Je suis dans l'écoute et laisse chacun parler jusqu'au bout dans le respect du thème abordé et dans le temps imparti.

Je parle en utilisant le « je ».

Je demande aux autres de m'aider à reformuler, si je ne suis pas clair(e).

- Non-jugement – bienveillance

J'évite de blesser, de dénigrer et d'ignorer les autres.

J'essaye de dépasser le jugement et les présupposés

Je préfère questionner plutôt qu'interpréter la pensée des autres.

Quand je m'exprime, je le fais dans l'intention de vouloir du bien pour moi et pour les autres. Je parle de ce que je vis et ressens, de ce qui est important pour moi.

- Engagement – responsabilité – confiance esprit de co-construction

Je me demande avant de parler si ce que je vais dire sert le travail du groupe.

Je suis responsable de ce que je dis, de ce que je fais et de la façon dont je reçois ce que j'entends.

Je m'engage à respecter le cadre posé et à informer le groupe lorsque je considère que celui-ci n'est pas respecté.

J'interviens de manière constructive. Si j'émet une objection, je m'efforce de l'argumenter.

- **Joie – légèreté – humour – auto-dérision**

Je laisse de l'espace à un humour respectueux, à l'autodérision, à la légèreté, au plaisir du vivre-ensemble dans une joyeuse convivialité.

- **REGLES DE FONCTIONNEMENT :**

* La participation aux réunions ou aux évènements suppose l'adhésion à la présente Charte.

* Préparation de l'Ordre du Jour des réunions :

Le Cercle-cœur communique l'ODJ par mail au plus tard cinq jours avant la réunion.

* Facilitation des réunions : un Animateur issu du Cercle-cœur sera proposé.

Un Maître du temps, un Garant des consignes et un Scribe se proposeront parmi les présents.

* Proposition d'actions ou évènements : toute proposition d'actions ou évènements par un Membre sympathisant est la bienvenue. Elle sera l'occasion d'un échange avec le Cercle-cœur avant diffusion à l'ensemble des Membres.

* Représentation du groupe local : un Colibri ne peut représenter à lui seul le Groupe local lors d'un événement, sauf accord du Cercle-cœur.

* Régulation des malentendus et conflits : en cas de malentendu ou conflit, le Cercle-cœur pourra avoir recours à un Médiateur extérieur au conflit.

* Révision : cette charte est révisable ; chaque Membre sympathisant peut en faire la demande, celle-ci sera étudiée lors d'une réunion du Cercle-cœur.

Spécifique au Cercle-cœur :

* Décisions : Le Cercle-cœur se forme en **cercle sociocratique** et adopte les types de décisions suivants :

- décisions stratégiques ou liées à la gouvernance : -> prises par consentement.
- décisions opérationnelles : -> prises en fonction des rôles.

Pour résumer, selon les principes de la sociocratie : « on décide avec la non-objection de tous, plutôt qu'avec la préférence de la majorité ».

- Présence aux réunions : chacun s'engage à être présent(e) du début à la fin d'une réunion.

Il est de la responsabilité de l'absent de se tenir informé des décisions prises en son absence, en lisant le compte-rendu et, si besoin, en allant consulter les autres Membres.

S'il ressent une tension à propos d'une décision prise en son absence, il peut la partager à la réunion suivante.

- Confidentialité : sauf mention contraire, ce qui appartient au Cercle reste dans le Cercle.

- Le Cercle-cœur est un groupe ouvert et tout Membre sympathisant pourra demander à en faire partie.
